

MATERIAL SAFETY DATA SHEET (MSDS)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Substance
:
n° CAS : 7782-82-3
Code du produit : 05790
Structure chimique : NaHSeO_3

Synonymes : Sodium hydrogen selenite

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Laboratory chemicals, Manufacture of substances

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LOBA CHEMIE PVT.LTD.
107 Wode House Road, Jehangir Villa, Colaba
400005 Mumbai - INDIA
T +91 22 6663 6663 - F +91 22 6663 6699
info@lobachemie.com - www.lobachemie.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : + 91 22 6663 6663 (9:00am - 6:00 pm)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 3 H301
Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 3 H331
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 2 H373
Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 1 H410

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

SODIUM BISELENITE FOR MICROBIOLOGY

Fiche de données de sécurité

Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

T; R23/25

N; R50/53

R33

Texte complet des phrases R: voir section 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP)



GHS06

GHS08

GHS09

Mention d'avertissement (CLP)

: Danger

Mentions de danger (CLP)

: H301+H331 - Toxique par ingestion ou par inhalation
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence (CLP)

: P273 - Éviter le rejet dans l'environnement
P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
P311 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans ...

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom : SODIUM BISELENITE FOR MICROBIOLOGY

n° CAS : 7782-82-3

Textes des phrases R et H: voir section 16

3.2. Mélanges

Non applicable

SODIUM BISELENITE FOR MICROBIOLOGY

Fiche de données de sécurité

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Donner de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle si nécessaire. En cas de malaise consulter un médecin.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche. Consulter d'urgence un médecin. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions	: Risque présumé d'effets graves pour les organes. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Symptômes/lésions après inhalation	: Toxique par inhalation.
Symptômes/lésions après ingestion	: Toxique en cas d'ingestion.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO ₂).
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie	: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté.
------------------------------	--

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence	: Eloigner le personnel superflu.
----------------------	-----------------------------------

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection	: Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
Procédures d'urgence	: Stopper la fuite.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage	: Nettoyer rapidement avec une pelle ou en aspirant.
-----------------------	--

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
---	--

SODIUM BISELENITE FOR MICROBIOLOGY

Fiche de données de sécurité

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver ... soigneusement après manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver dans l'emballage d'origine. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit sec. Protéger de l'humidité.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains : des gants de protection
Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié
Protection des voies respiratoires : Porter un équipement de protection respiratoire

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Solide
Masse moléculaire : 150.96 g/mol
Couleur : White powder.
Odeur : Aucune donnée disponible
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
pH : 6 - 7 at 50 g/l at 25 °C
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible
Point de fusion : Aucune donnée disponible
Point de congélation : Aucune donnée disponible
Point d'ébullition : Aucune donnée disponible
Point d'éclair : Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible
Température de décomposition : Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible
Pression de vapeur : Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible

SODIUM BISELENITE FOR MICROBIOLOGY

Fiche de données de sécurité

Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Contact avec l'air. Humidité.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Oral: Toxique en cas d'ingestion. Inhalation: Toxique par inhalation.

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé
pH: 6 - 7 at 50 g/l at 25 °C

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé
pH: 6 - 7 at 50 g/l at 25 °C

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

SODIUM BISELENITE FOR MICROBIOLOGY

Fiche de données de sécurité

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Indications complémentaires : Des effets chroniques potentiels pour la santé sont à considérer.

Danger par aspiration : Non classé

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles : Toxique en cas d'ingestion.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - eau : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2. Persistance et dégradabilité

SODIUM BISELENITE FOR MICROBIOLOGY (7782-82-3)

Persistance et dégradabilité	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
------------------------------	---

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Product/Packaging disposal recommendations : Éliminer le contenu/récipient dans ...
Ecologie - déchets : Déchets dangereux par suite de leur toxicité.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR)	: 2630
N° ONU (IMDG)	: 2630
N° ONU (IATA)	: 2630
N° ONU (ADN)	: 2630

SODIUM BISELENITE FOR MICROBIOLOGY

Fiche de données de sécurité

N° ONU (RID) : 2630

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation exacte d'expédition/Description (ADR) : SELENATES
Proper Shipping Name (IMDG) : SELENATES
Désignation exacte d'expédition/Description (IATA) : SELENITES
Désignation officielle pour le transport (ADN) : SELENATES
Désignation exacte d'expédition/Description (RID) : SELENATES
Transport document description (ADR) : UN 2630 SELENATES, 6.1, I, (C/E), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
Description document de transport (IMDG) : UN 2630 SELENATES, 6.1, I, POLLUANT MARIN/DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
Description document de transport (IATA) : UN 2630 SELENITES, 6.1, I, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS
Description document de transport (ADN) : UN 2630 SELENATES, 6.1, I, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
Description document de transport (RID) : UN 2630 SELENATES, 6.1, I, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : 6.1

Etiquettes de danger (ADR) : 6.1



IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 6.1

Etiquettes de danger (IMDG) : 6.1



IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 6.1

Etiquettes de danger (IATA) : 6.1



ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : 6.1

Etiquettes de danger (ADN) : 6.1

SODIUM BISELENITE FOR MICROBIOLOGY

Fiche de données de sécurité



RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : 6.1

Étiquettes de danger (RID) : 6.1



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : I

Groupe d'emballage (IMDG) : I

Groupe d'emballage (IATA) : I

Groupe d'emballage (ADN) : I

Groupe d'emballage (RID) : I

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Oui

Polluant marin : Oui

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : T5

Disposition spéciale (ADR) : 274

Quantités limitées (ADR) : 0

Quantités exceptées (ADR) : E5

Instructions d'emballage (ADR) : P002, IBC07

Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (ADR) : MP18

Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : T6

Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : TP33

Code-citerne (ADR) : S10AH, L10CH

Dispositions spéciales pour citernes (ADR) : TU14, TU15, TE19, TE21

Véhicule pour le transport en citerne : AT

Catégorie de transport (ADR) : 1

Special provisions for carriage - Packages (ADR) : V10

Dispositions spéciales de transport - Chargement, déchargement et manutention : CV1, CV13, CV28

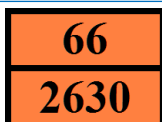
Dispositions spéciales de transport - Exploitation (ADR) : S9, S14

Danger n° (code Kemler) : 66

SODIUM BISELENITE FOR MICROBIOLOGY

Fiche de données de sécurité

Panneaux oranges :



Code de restriction concernant les tunnels (ADR) : C/E

Code EAC : 2X

- Transport maritime

Special provision (IMDG) : 274
Quantités limitées (IMDG) : 0
Quantités exceptées (IMDG) : E5
Packing instructions (IMDG) : P002
IBC packing instructions (IMDG) : IBC07
IBC special provisions (IMDG) : B1
Tank instructions (IMDG) : T6
Tank special provisions (IMDG) : TP33
EmS-No. (Fire) : F-A
EmS-No. (Spillage) : S-A
Stowage category (IMDG) : E

- Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA) : E5
Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA) : Interdit
Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA) : Interdit
Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA) : 666
Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA) : 5kg
Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA) : 673
Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA) : 50kg
Code ERG (IATA) : 6L

- Transport par voie fluviale

Code de classification (ADN) : T5
Dispositions spéciales (ADN) : 274, 802
Quantités limitées (ADN) : 0
Quantités exceptées (ADN) : E5
Équipement exigé (ADN) : PP, EP
Nombre de cônes/feux bleus (ADN) : 2

- Transport ferroviaire

Code de classification (RID) : T5
Disposition particulière (RID) : 274
Quantités limitées (RID) : 0
Quantités exceptées (RID) : E5
Packing instructions (RID) : P002, IBC07
Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (RID) : MP18
Instructions de transport en citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID) : T6

SODIUM BISELENITE FOR MICROBIOLOGY

Fiche de données de sécurité

Dispositions spéciales relatives aux citernes mobiles et aux conteneurs pour vrac (RID)	: TP33
Codes-citerne pour les citernes RID (RID)	: S10AH, L10CH
Dispositions spéciales pour les citernes RID (RID)	: TU14, TU15, TU38, TE21, TE22
Catégorie de transport (RID)	: 1
Dispositions spéciales relatives au transport – Colis (RID)	: W10
Dispositions spéciales relatives au transport – Chargement, déchargement et manutention (RID)	: CW13, CW28, CW31
Numéro d'identification du danger (RID)	: 66

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

SODIUM BISELENITE FOR MICROBIOLOGY is not on the REACH Candidate List

SODIUM BISELENITE FOR MICROBIOLOGY is not on the REACH Annex XIV List

15.1.2. Directives nationales

Allemagne

12th Ordinance Implementing the Federal Immission Control Act - 12.BImSchV : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

Danemark

Recommandations réglementation danoise : Young people below the age of 18 years are not allowed to use the product
Pregnant/breastfeeding women working with the product must not be in direct contact with the product

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

SODIUM BISELENITE FOR MICROBIOLOGY

Fiche de données de sécurité

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Acute Tox. 3 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 3
Acute Tox. 3 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 3
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 1
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 2
H301	Toxique en cas d'ingestion
H331	Toxique par inhalation
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
R23/25	Toxique par inhalation et par ingestion
R33	Danger d'effets cumulatifs
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
N	Dangereux pour l'environnement
T	Toxique

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit